

poésie; l'épopée n'était pas leur fait, et personne ne s'imaginait voir le Vieux du Labrador et entendre son allocution. Beaucoup des voyageurs étaient en proie au mal de mer, et l'on sait à quel point le mal de mer est prosaïque. L'on se lamentait dans ce pittoresque p'tois acadien : Ce n'étaient pas la peine de venir nous chercher pour nous faire périr en pleine mer; j'étions capables de mourir chez nous... Je ne sors plus capables d'émigrer... Je me mourrons! — Courage! s'écriait alors un com plaisant voisin, courage! encore un élan et je serons mieux!"

La tempête s'apaisa, le voyage se continua heureusement, on débarqua à Lévis, et l'on s'installa dans les salles destinées à loger les émigrants d'Europe. Huit jours plus tard, nos Labradoriens se rendirent par chemin de fer à St-François de Beauce. M. l'abbé B. Bernier, curé de Saint-Georges, et l'abbé B. Demers, curé de St-François firent appel à la charité de leurs paroissiens, et ces braves gens transportèrent jusqu'à Saint-Côme de Kennébec les nouveaux colons et leurs effets de ménage. A Saint-Côme où il fallait passer la nuit, chacun voulut donner l'hospitalité à l'une de ces familles. Le lendemain, on dirigea sur St-Zacharie cinq familles qui devaient se fixer dans le canton de Metgermette tout près de la frontière des Etats-Unis. Quant aux autres familles, on voulait les établir dans les cantons de Jersey et de Marlow situés sur la rive droite du cours supérieur de la rivière Chaudière; mais il n'y avait là encore aucune habitation pour les recevoir. En attendant, on les logea dans une vaste construction bâtie à cinq milles de l'église, par une compagnie minière de Boston.

Sous la conduite de quelques employés du gouvernement, les hommes se mirent à construire des habitations en bois rond dans Jersey et Marlow; aussitôt que l'une de ces maisons devenait logeable, on y installait deux familles. Au mois de janvier, tout le monde se trouva logé.

Chacun des chefs de famille recevait un domaine de cent acres, aux conditions ordinaires, excepté que les colons pouvaient ne commencer à payer leur concession de terre que deux années après la prise de possession.

Et le curé de St-Côme, M. l'abbé Boutin, bien que résidant à onze milles de la nouvelle colonie, se fit un devoir d'aller passer deux jours de chaque semaine au milieu de ses anciens paroissiens de Natashquan, pour les encourager et les diriger.